

COMPTE-RENDU

Séance du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles du 31 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le trente et un juillet à 19 heures 30, le Conseil d'Administration de la commune de GALAN, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Martine LABAT (Président).

Présents : LABAT Martine, RIVAL Evelyne, LAGLEYZE Anne-Marie, CAZABAT Jérôme, MORLAIS Jean-Claude.

Absents excusés : LAPEYRE Laurent, DESGARDIN Claire, HEBRARD Karine.

Procuration : Laurent LAPEYRE donnée à Anne-Marie LAGLEYZE

Secrétaire de séance : Madame RIVAL Evelyne

1 – Compte de gestion, compte administratif de la Caisse des Ecoles 2019.

Fonctionnement : Excédent de 11 561, 98 €

Investissement : Excédent de 1 019,26 €

Compte de gestion et compte administratif votés à l'unanimité.

2- BUDGET PRIMITIF (prévisions) 2020

Fonctionnement : 51 561,98 €

Investissement : 4 245,24 €

Budget voté à l'unanimité.

3 – Admissions en non-valeur

Budget Caisse des Ecoles

Le comptable du Trésor n'a pu mettre en recouvrement des créances de divers particuliers, notamment des frais de garderie et de cantine pour un montant de 35,70 € ; donc admission en non-valeur pour un montant de 35,70 € : vote à l'unanimité

4 – Activités périscolaires

Proposition pour la rentrée scolaire 2020/2021 :

Tarifs cantine

Adultes : 4,50 €

Enfants : 4,50 € pour le 1^{er} enfant

4,00 € à partir du 2^{ème} enfant

Tarifs garderie

1,50 € le matin ou l'après-midi

2,00 € la journée

¼ h gratuit

5 – Etude pour confection des repas pour la cantine

Il y a lieu de demander à des prestataires de faire des propositions pour la confection des repas complets.

Un devis a été demandé à « l'Accueil du Frère Jean » qui confectionne actuellement le plat chaud, ainsi qu'au restaurant « Les Arcades ».

La Présidente, Martine LABAT

